



Séance spéciale

Lundi 9 juin 2014, 15 heures

Présidence de M. Funes de Rioja

Sommet sur le monde du travail

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR ABDULLAH ENSOUR,
PREMIER MINISTRE DU ROYAUME
HACHÉMITE DE JORDANIE**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

J'ai l'honneur de donner la parole au Secrétaire général, Guy Ryder, qui va présenter notre éminent invité, M. Ensour, Premier ministre de la Jordanie.

*Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
de la CONFÉRENCE*

C'est pour moi un très grand plaisir que de souhaiter cet après-midi la bienvenue à notre Conférence à M. Abdullah Ensour, Premier ministre de la Jordanie.

Excellence, merci infiniment de vous joindre à nous aujourd'hui. Nous nous réjouissons des perspectives que vous apportez au monde du travail, ses enjeux et ses possibilités, dans le Royaume hachémite de Jordanie.

Votre pays occupe une position stratégique dans une région complexe. Votre gouvernement, s'étant fixé l'objectif d'une croissance inclusive durable, s'efforce de trouver l'équilibre entre réforme et stabilité, d'exercer une discipline budgétaire tout en respectant les principes chers à notre Organisation, les principes de la justice sociale. Vous êtes également aux prises avec les bouleversements qui se déroulent à vos frontières et qui ont de graves retombées sur vos infrastructures, votre économie et votre population. Il va sans dire que les défis qu'il vous faut relever sur le plan du développement s'en trouvent magnifiés, et votre expérience souligne la valeur et, de fait, l'impératif de la solidarité dans un monde parfois troublé. Nous savons que parmi vos priorités figure notamment la nécessité de répondre aux besoins de votre population en matière d'emploi pour préserver un niveau de vie décent et l'espoir du progrès économique et social pour tous.

Gardant ceci présent à l'esprit, votre gouvernement a placé l'emploi et le travail décent ainsi que l'investissement dans votre population au cœur de ses objectifs politiques. C'est là un fondement solide pour notre coopération. Aujourd'hui, cette coopération repose sur la mise en œuvre du deuxième programme par pays de promotion du travail décent, qui est axé sur le travail décent pour les jeunes, hommes et femmes, et vise à promouvoir de meilleures conditions de travail, la non-discrimination,

l'égalité des droits au travail, l'instauration d'un socle de protection sociale faisant partie intégrante d'un système plus global de sécurité sociale et la multiplication des possibilités d'emploi, en particulier pour les jeunes. La Jordanie tient compte de la nature intégrée de l'Agenda du travail décent avec les normes, le dialogue social et l'égalité entre les sexes, questions qui sont traitées comme des questions transversales.

Votre présence, Monsieur le Premier ministre, est pour nous l'expression du partenariat très solide noué entre la Jordanie et l'Organisation internationale du Travail. En nous rendant visite aujourd'hui, vous suivez l'exemple de Sa Majesté le Roi Hussein, qui a pris la parole devant notre Conférence en 1997 et de Leurs Altesses le Roi Abdallah II et la Reine Rania, qui, six ans plus tard, nous ont fait l'honneur de leur présence.

Aujourd'hui nous sommes donc ravis de vous accueillir et fort impatients de vous écouter.

Bienvenue, Excellence.

*Original arabe: M. ENSOUR (Premier ministre,
Royaume hachémite de Jordanie)*

Je vous remercie de vos chaleureuses paroles de bienvenue. C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette illustre assemblée, à l'invitation du Directeur général du BIT, Guy Ryder.

Même si M. Ryder n'exerce les fonctions de Directeur général du BIT que depuis deux ans seulement, sa vision d'ensemble, son dévouement et son engagement en faveur des principes fondamentaux de l'Organisation, des droits des travailleurs et de la promotion du travail décent lui ont valu notre estime et celle de la communauté internationale tout entière. Au nom de Sa Majesté le Roi Abdallah II Ben Al-Hussein et du peuple jordanien, je tiens à remercier M. Ryder et tous les délégués ici présents de la tâche importante qu'ils ont accomplie afin d'assurer une vie meilleure aux générations futures.

Je viens d'une région qui a connu, ces dernières années, une série de bouleversements et une instabilité auxquels la Jordanie, malgré sa taille modeste et ses ressources limitées, a su résister et a même pu tirer profit grâce à la sagesse et à la direction éclairée de Sa Majesté le Roi Abdallah II, qui voit dans ces événements une occasion de mettre en œuvre de nombreuses réformes afin de répondre aux attentes du peuple jordanien.

La Jordanie a su adroitement tirer avantage de cette série d'événements pour puiser l'énergie né-

cessaire à la mise en chantier de nombreuses réformes d'ordre social, politique et économique, qui ont été accueillies avec satisfaction et ont bénéficié d'un large soutien de la part de celles et ceux qui s'intéressent à la Jordanie et au Moyen-Orient. Les gouvernements successifs de la Jordanie, et le mien en particulier, ont fait de grands progrès dans l'amélioration des libertés publiques et le renforcement des institutions démocratiques du pays. Ainsi, en 2011, la Jordanie a amendé sa Constitution, adopté une nouvelle législation sur les élections et les partis politiques, établi une commission électorale indépendante qui a veillé au bon déroulement des élections – considérées comme transparentes et crédibles par les observateurs internationaux – et institué une cour constitutionnelle. Nous collaborons en outre avec le Parlement afin d'améliorer la gouvernance au plan local et de renforcer ainsi le rôle des citoyens dans le processus de décision, en liaison avec notre orientation ferme vers la décentralisation dans le cadre du processus de réforme politique, de réforme en faveur du développement et de modernisation du pays.

La vraie richesse de la Jordanie, ce sont ses ressources humaines, et en particulier sa population éduquée et qualifiée. En conséquence, forts de notre conviction selon laquelle la croissance de notre économie requiert une forte augmentation de la productivité de notre main-d'œuvre, nous avons engagé, ces dix dernières années, une action systématique et concertée pour améliorer la productivité de cette main-d'œuvre grâce à une série de réformes du système éducatif, visant en particulier à permettre au secteur privé de prendre part à la conception des programmes de formation professionnelle et technique.

Alors que nous nous occupons de ces réformes, nous avons été pris de court, comme le monde entier, par le problème syrien, qui a provoqué le déplacement d'un très grand nombre de citoyens de ce pays. La Jordanie a été la première destination de beaucoup d'entre eux, et l'on dénombre actuellement sur le territoire jordanien quelque 1,4 million de Syriens, dont environ 640 000 réfugiés dûment recensés par l'ONU, qui ont accentué la pression sur les infrastructures du pays et le niveau de prestation des services de base. Cette situation a conduit le gouvernement à faire des investissements importants dans les communautés qui accueillent cet afflux massif de réfugiés, surtout dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, des transports et de la sécurité. Mais la plus forte incidence de ce processus que l'on puisse observer a peut-être été celle qui concerne le marché du travail informel. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles je m'adresse à vous aujourd'hui. Il est en effet difficile pour quiconque de prendre l'exacte mesure des effets de la crise syrienne sur mon pays et son marché de l'emploi, compte tenu de la multitude de réfugiés qui sont arrivés sur ce marché et l'ont soumis à une pression énorme.

Cette situation a aussi donné lieu à une baisse des salaires, car beaucoup sont prêts à accepter n'importe quel salaire pour obtenir un emploi. Cela a engendré des problèmes sociaux, surtout dans les provinces et les villes où ces réfugiés se concentrent, alors qu'ils ont déjà enduré beaucoup de souffrances avant de quitter leur pays, où ils devaient faire face au chômage et à des conditions de vie et une situation économique particulièrement diffi-

ciles. A ce propos, je fais référence à la crise financière internationale de 2008.

Il faut aussi noter que la présence de réfugiés syriens et leur arrivée sur le marché du travail informel ont beaucoup aggravé le problème du travail des enfants, puisque ces enfants réfugiés représentent environ 70 pour cent de l'ensemble des cas de travail des enfants relevés en Jordanie. Bien entendu, nous sommes conscients qu'il importe de réagir à cette violation la plus inhumaine et la plus inacceptable de la dignité et des droits fondamentaux des enfants. Et nous savons pertinemment qu'il nous incombe de faire en sorte que les enfants puissent grandir dans un milieu où ils ne seront pas soumis à l'oppression et à la pauvreté.

Je voudrais aussi souligner, depuis cette tribune, que la Jordanie s'est toujours efforcée d'aider ses voisins en toutes circonstances, bonnes ou mauvaises. Mais nous souhaitons cependant que la communauté internationale et les institutions internationales compétentes lui permettent de jouer ce rôle humanitaire en lui assurant tout le soutien et l'assistance nécessaires, de sorte que nous puissions assurer des services humanitaires aux réfugiés syriens sans nuire à ceux que nous fournissons aux citoyens jordaniens. Les ressources dont nous disposons à cet effet ne cessent cependant de se réduire, et nous pourrions un jour nous retrouver dans l'incapacité d'apporter la moindre assistance aux réfugiés syriens comme aux citoyens jordaniens. Certes nous avons reçu une aide humanitaire de la part de certains donateurs, mais les coûts encourus par la Jordanie pour accueillir ces réfugiés dépassent largement le montant de l'aide accordée à cet effet, qui n'atteint pas même 20 pour cent de celui de l'aide qui serait nécessaire, selon les calculs de divers organismes des Nations Unies, pour répondre aux besoins des réfugiés sans cesse plus nombreux qui fuient la crise syrienne.

A cet égard, je voudrais vous faire part des résultats d'une étude menée par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), qui se contente d'évaluer l'incidence financière de la crise syrienne sans aborder les répercussions économiques au sens large ou les conséquences sur le plan humanitaire, social ou de la sécurité. Cette étude chiffre néanmoins l'incidence financière directe pour 2013 et 2014 à environ 909 millions de dollars des Etats-Unis, et l'incidence directe et indirecte pour cette même période à environ 1,4 milliard de dollars.

D'après les estimations de l'ONU, les besoins pour pallier les effets du conflit syrien en Jordanie s'élèveraient à quelque 1,6 milliard de dollars en 2014 selon le Plan de gestion régionale de la situation des réfugiés syriens, dont 1,2 milliard de dollars pour les besoins humanitaires et un tiers de cette somme pour répondre aux besoins urgents du gouvernement de la Jordanie.

La crise des réfugiés syriens n'est pas le fait de la Jordanie. C'est un problème international dont mon pays a été victime et qui le laisse aux prises avec une instabilité et des bouleversements d'ordre social, financier et économique sans précédent. Il est donc grand temps que la communauté internationale assume pleinement ses responsabilités à cet égard.

L'OIT a joué un rôle décisif dans la mise en lumière de la dimension sociale du problème. C'est pourquoi je vous prie, Monsieur le Directeur général, et je demande aux délégués éminents à cette Conférence tripartite unique en son genre de pren-

dre l'initiative et de jouer un rôle de chef de file – de la manière qui vous semble la plus opportune – pour obtenir l'appui de la communauté internationale et l'inciter à s'acquitter de ses obligations envers la Jordanie en lui apportant le soutien et l'assistance nécessaires pour parer aux conséquences de la tragédie humanitaire syrienne pour mon pays.

Si la Jordanie a la ferme intention de ne pas fermer sa porte à ses frères et sœurs syriens exposés à la crise et à une catastrophe humanitaire, elle trouve cependant que, compte tenu de ses ressources limitées, il lui sera très difficile de continuer à recevoir ces réfugiés et peut-être même impossible de leur assurer – et d'assurer à leurs familles – les moyens de subsistance les plus élémentaires et des conditions de vie décentes, à moins que la communauté internationale ne lui apporte l'aide requise pour mener à bien ces activités humanitaires.

Malgré les énormes pressions auxquelles est soumise l'économie jordanienne, l'ensemble des administrations, des organes publics et des organisations non gouvernementales du pays s'efforcent de coopérer activement avec l'OIT afin d'améliorer la situation des travailleurs, tant jordaniens qu'expatriés.

Je tiens à souligner ici la fierté que la Jordanie tire du partenariat solide qu'elle a instauré de longue date avec l'OIT. Cette relation, qui s'est développée par suite de l'adhésion et de l'engagement sans réserve de la Jordanie à l'égard des normes et des principes fondamentaux de l'Organisation, continue de se renforcer par le biais d'activités et de projets communs qui ont donné des résultats remarquables.

Je voudrais vous en donner quelques exemples. En premier lieu, s'agissant de la traite des êtres humains, mon gouvernement s'emploie à éliminer ce phénomène menaçant et inhumain, et nous avons intensifié nos efforts pour protéger les victimes de cette pratique. C'est ainsi qu'au début de l'année 2014, nous avons ouvert notre premier refuge. A cet égard, je soutiens pleinement le point de vue de M. Ryder, selon lequel le travail décent et la protection sociale doivent figurer explicitement parmi les objectifs du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

En second lieu, au début de cette année, nous avons ratifié la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, et sommes donc tenus de respecter ses dispositions concernant les prestations de vieillesse et d'invalidité, l'assurance en cas de décès ou de blessures liés à un accident du travail du soutien de famille et les droits de succession. La Jordanie est d'ailleurs le deuxième pays du monde arabe à avoir ratifié cet instrument.

En dernier lieu, la Jordanie a également assumé ses responsabilités à l'échelon international grâce à la participation de Sa Majesté la Reine Rania Al-Abdallah à un groupe restreint de chefs d'Etat et de premières dames. Sa Majesté a pris une part active à l'action engagée par l'OIT pour lutter contre le travail des enfants dans le monde entier. De plus, la Jordanie a été choisie comme centre de liaison pour le projet pilote qui concerne l'Asie de l'Ouest et qui vise à éliminer le travail des enfants au niveau national d'ici à 2016.

Je voudrais également adresser mes remerciements et mes félicitations à M. Ryder pour son rapport intitulé *Migration équitable: Un programme pour l'OIT* et pour avoir répondu aux appels des délégués en faveur d'un examen approfondi de cette

question en vue de la formulation de décisions pertinentes et efficaces.

Nous souhaitons également remercier l'OIT et les pays donateurs qui nous aident, dans le cadre de notre projet sur le travail décent en Jordanie, à aborder tous les aspects de la question si controversée et si complexe des travailleurs migrants. Cette question est aussi d'une très grande importance, puisqu'elle concerne 232 millions de personnes dans le monde entier. Ces travailleurs doivent avoir accès à la justice et ont besoin qu'on protège leurs droits en apportant des solutions réalistes et à long terme à leur situation critique, destinées à améliorer leur niveau de vie et à leur assurer la sécurité et la stabilité dont ils ont besoin pour mener des vies plus satisfaisantes et productives.

Nous partageons l'opinion exprimée par le Directeur général dans son rapport, selon qui, je le cite: «Il est certainement possible d'élaborer des systèmes de migration qui répondent de façon équitable aux intérêts des pays d'origine et de destination comme à ceux des travailleurs migrants et des travailleurs nationaux.» J'espère vivement que les débats qui auront lieu pendant cette Conférence déboucheront sur la mise au point d'un programme stratégique pour la migration équitable.

Le rapport du Directeur général intitulé *La situation des travailleurs des territoires arabes occupés* met en exergue les conditions très difficiles qui perdurent dans les territoires occupés. Il fait état du pessimisme dû à l'absence de progrès dans la dernière phase du processus de paix israélo-palestinien. Le rapport relève aussi qu'alors même que les pourparlers de paix étaient engagés, les activités d'implantation de colonies israéliennes se sont intensifiées, la violence s'est accrue et aucune des promesses d'avancées économiques ne s'est concrétisée.

En fait, la situation globale a atteint un niveau de dégradation tel en Palestine et dans les territoires occupés que M. Ryder, dans sa préface, se demande sérieusement si le processus de paix ne va pas tout droit à l'échec et si une solution viable à deux Etats est encore envisageable. Nous croyons qu'une paix durable ne pourra être vraiment instaurée qu'en optant pour la solution de deux Etats distincts et la création d'un Etat palestinien indépendant sur les territoires occupés après la guerre de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, et en réglant toutes les questions liées au statut définitif selon le droit international et l'initiative de paix arabe.

Je prends enfin note avec satisfaction des réformes de grande ampleur qui ont été effectuées en ce qui concerne la Conférence et le Conseil d'administration. Ce souci constant d'amélioration est la preuve tangible de la capacité d'évolution et d'adaptation de l'Organisation. Je tiens à confirmer ici que la délégation du Royaume hachémite de Jordanie, qui sera membre du Conseil d'administration durant la période 2014-2017, n'épargnera aucun effort pour contribuer au succès de ce processus de réforme et de développement.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Au nom de la Conférence internationale du Travail, je vous remercie, Monsieur Ensour, de vos paroles de soutien pour notre institution, et surtout de l'attachement dont vous témoignez aux droits et principes fondamentaux au travail ainsi qu'à la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Vos observations sur la situation que connaît la Jordanie, non seulement pays d'accueil de nombreux réfugiés de Syrie mais aussi pays d'origine et de destination de la migration de main-d'œuvre, enrichiront à coup sûr la discussion sur le rapport du Directeur général, intitulé *Migration équitable: Un programme pour l'OIT*, auquel vous avez fait référence.

Le Royaume hachémite a toujours été un ami sincère de l'OIT. Sa Majesté le Roi Hussein 1^{er} de Jordanie et son fils ainsi que Sa Majesté le Roi Abdallah II ont fait à la Conférence l'honneur de venir s'adresser aux délégués. Et aujourd'hui c'est

vous qui êtes ici. Permettez-moi de vous dire, au nom de la Conférence, combien nous vous en sommes reconnaissants. Merci d'être venu, malgré un programme chargé, renforcer à votre tour ces liens d'amitié. Soyez assuré que le Directeur général a pris note des préoccupations qui sont celles de votre pays et que le Bureau s'efforcera, comme il en a l'habitude, de contribuer à la recherche de solutions aux problèmes de votre pays et des pays de la région.

Encore une fois merci au nom de la Conférence.

(La séance est levée à 15 h 30.)

Séance spéciale

Lundi 9 juin 2014, 16 h 25

Présidence de M. Funes de Rioja

Sommet sur le monde du travail (*suite*)

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR NOROVIIN ALTANKHUYAG,
PREMIER MINISTRE DE LA MONGOLIE**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

C'est un grand honneur pour moi que de demander au Secrétaire général de bien vouloir présenter notre hôte, Monsieur le Premier ministre de la Mongolie.

Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
de la CONFÉRENCE

C'est un grand honneur que de vous souhaiter la bienvenue à notre Conférence aujourd'hui. En 1990, la Mongolie, votre pays, a choisi la voie pacifique de la démocratie, des droits de l'homme, de la liberté de parole et de la justice sociale.

Vous-même, Monsieur le Premier ministre, vous avez participé à cette lutte pour la liberté, liberté dont jouissent maintenant les hommes et les femmes de votre pays. Pour l'OIT, il est extrêmement encourageant de constater que, peu de temps après, la Mongolie a choisi de ratifier les huit conventions fondamentales de l'OIT, ces conventions qui étaient les libertés dans le monde du travail. Elle est l'un des premiers pays de la région Asie-Pacifique à avoir ratifié l'ensemble des conventions fondamentales.

Cette année-là, en 2005, Monsieur le Premier ministre, vous étiez ministre des Finances et votre action en faveur de cette ratification s'est avérée déterminante. Depuis, vous n'avez cessé de donner de l'importance au rôle des normes internationales du travail pour réaliser les objectifs de développement de votre pays. Les grands défis du développement – pauvreté, chômage, changement climatique – prennent une forme particulière dans ce grand pays enclavé riche en ressources, en traditions et en cultures qui est le vôtre. Pour autant, doté comme vous l'êtes de cette grande richesse minière, vous ne ménagez pas vos efforts pour exploiter ce potentiel immense et faire en sorte que le progrès et la prospérité profitent à tout votre peuple.

Aujourd'hui, Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement encourage l'autonomisation, l'éradication de la pauvreté, l'inclusion sociale et le plein emploi, dans le contexte du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Vous avez mis l'accent sur l'objectif du plein emploi productif qui procure aux femmes et aux

hommes des revenus suffisants, tout en étendant la protection sociale aux plus vulnérables. Vous investissez dans la jeunesse pour qu'elle puisse tout à la fois apporter sa contribution et profiter des possibilités qui découlent de vos ressources naturelles et des politiques de diversification que vous menez.

On vous a souvent entendu dire, m'a-t-on rapporté, que l'homme paresseux a des lendemains multiples. Cela ne vaut pas pour vous Monsieur le Premier ministre! Vous, vous travaillez aujourd'hui pour un lendemain unique, un lendemain où votre peuple verra se réaliser le travail décent, la vie décente, où chacun connaîtra la prospérité.

Nous vous souhaitons plein succès et nous avons hâte de poursuivre la coopération avec votre pays. C'est un grand privilège de vous accueillir parmi nous aujourd'hui. La Conférence est impatiente d'entendre votre message.

Original mongol: M. ALTANKHUYAG (*Premier ministre de la Mongolie*)

Jamais encore un Premier ministre de la Mongolie n'avait assisté à la Conférence internationale du Travail pour y représenter son peuple; aussi est-ce avec un réel plaisir, et conscient de l'honneur qui m'échoit, que je m'adresse à vous.

Je tiens à remercier sincèrement l'Organisation internationale du Travail et le Directeur général du BIT, Guy Ryder, d'avoir invité le gouvernement de la Mongolie à participer au Sommet sur le monde du travail organisé dans le cadre de cette 103^e session de la Conférence internationale du Travail.

Je tiens également à féliciter l'Organisation internationale du Travail – une organisation qui s'est vue décerner le prix Nobel de la paix – pour la richesse du travail accompli avec succès, dans le cadre d'une collaboration tripartite qui rassemble gouvernements, organisations patronales et syndicats, en vue d'instaurer un système satisfaisant en matière d'emploi et de protection sociale, et de contribuer au développement des Etats Membres en tenant compte des spécificités et du potentiel de leur économie.

Depuis son adhésion à l'Organisation internationale du Travail en 1968, la Mongolie s'attache à entretenir avec celle-ci une coopération constructive et fructueuse dans de multiples domaines, notamment le travail et la protection sociale.

La Mongolie, riche d'une histoire vieille de 2 220 ans, s'est engagée depuis vingt-cinq ans avec

succès sur la voie de la démocratie politique et des réformes économiques. Avec une population de 3 millions d'habitants et une superficie de 1,5 million de km², la Mongolie est un pays continental qui, avec la plus faible densité de population au monde, occupe néanmoins une place privilégiée entre ces deux immenses marchés que sont la Russie et la Chine.

La Mongolie, l'une des économies qui se développent le plus rapidement au monde, a bénéficié d'une croissance à deux chiffres pendant trois années consécutives et figure sur la liste des 10 pays les plus riches en charbon, en cuivre et en or.

Le charbon, le cuivre, l'or, le minerai de fer, le spath fluor et le pétrole représentent l'essentiel de nos exportations; la Mongolie reste cependant une économie agricole avec environ 50 millions de têtes de bétail. Le cachemire est également l'un de nos principaux produits d'exportation, la Mongolie étant le deuxième producteur mondial.

Grâce à ses richesses et au cadre juridique mis en place par le gouvernement pour créer un environnement favorable aux entreprises, la Mongolie est désormais un pôle d'attraction pour les investisseurs. L'économie repose essentiellement sur les entreprises privées, nationales et étrangères, sur le lancement d'un projet d'envergure (troisième au monde par son importance) dans le domaine du cuivre, ainsi que sur les petites et moyennes entreprises.

Un débat se poursuit actuellement à l'échelle mondiale à propos des politiques économiques, sociales et de développement de l'après-2015. La Mongolie, qui participe activement à ce débat, tient à souligner l'importance que revêtent pour elle les points suivants: premièrement, l'appui au travail décent, le gouvernement de la Mongolie a transmis au Parlement national une politique de l'emploi à l'horizon de 2021 conforme aux objectifs poursuivis par l'Organisation internationale du Travail en matière de travail décent; deuxièmement, nous nous félicitons que, à l'heure où le monde entier s'engage sur la voie du développement vert, notre pays ait été le premier retenu pour participer au Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte; troisièmement, en tant que pays sans littoral, la Mongolie collabore avec d'autres pays présentant cette même caractéristique; avec l'appui des Nations Unies, nous avons créé à Oulan-Bator un groupe de réflexion pour les pays en développement sans littoral. Tels étaient les trois points essentiels que je tenais à mettre en lumière.

On dénombre aujourd'hui en Mongolie 90 000 petites et moyennes entreprises, qui emploient 910 000 salariés. Le gouvernement s'attache actuellement à mettre en place un service public durable, transparent, dépourvu de lourdeurs administratives, ainsi qu'un cadre fiscal favorable aux entreprises commerciales et aux investisseurs. L'une des composantes clés de ces initiatives est un programme national expressément destiné à assurer un revenu décent à tous les salariés du pays. Les diverses mesures prises dans le cadre de ce programme ont déjà débouché sur de notables résultats.

L'instauration au sein de l'appareil d'Etat d'un ministère du Travail indépendant a marqué une étape importante des réformes politiques mises en œuvre dans mon pays. Le ministère du Travail assure la gestion de multiples dossiers – emploi, relations professionnelles, petites et moyennes entreprises, coopératives, travailleurs indépendants – et a

également mis sur pied un système d'enseignement technique et de formation professionnelle. Ses interventions sont décisives pour réguler le jeu de l'offre et de la demande sur le marché du travail, répondre aux besoins en ressources humaines des petites et moyennes entreprises, mettre en contact employeurs et demandeurs d'emploi au moyen d'un système d'information unifié.

Notre gouvernement œuvre également à la réalisation des droits des travailleurs par le biais de divers programmes et projets dédiés à certains groupes cibles – aide à l'emploi pour les plus de 40 ans, soutien à l'entrepreneuriat, par exemple.

La concertation sociale tripartite se développe en Mongolie depuis plus de vingt ans. Je tiens à cet égard à souligner que les multiples modalités de soutien du BIT, notamment ses programmes de coopération technique et les interventions de ses experts et conseillers, ont joué dans mon pays un rôle essentiel et que c'est grâce à elles que la coopération sociale au service du développement a pu prendre un tel essor. Au cours des vingt dernières années, le partenariat social est également parvenu à s'étendre au niveau local, à l'échelon sectoriel et au niveau de l'entreprise, et joue désormais un rôle capital pour l'établissement d'accords collectifs, la reconnaissance mutuelle des partenaires et la valorisation d'une culture du respect et de l'honneur.

Le gouvernement de la Mongolie tient donc à témoigner sa reconnaissance à la Confédération syndicale de Mongolie et à la Fédération des employeurs de Mongolie, qui ont magnifiquement contribué au développement de la coopération et du partenariat social.

La Mongolie fait partie des pays d'Asie qui ont adopté les huit conventions fondamentales de l'OIT. Nous avons l'intention d'accélérer l'adoption d'autres conventions de l'OIT, notamment la convention n° 176 sur la sécurité et la santé dans les mines, la convention n° 88 sur le service de l'emploi et la convention n° 181 sur les agences d'emploi privées.

Je tiens enfin à remercier une fois encore chaleureusement l'OIT d'avoir organisé ce Sommet sur le monde du travail qui réunit 5 000 délégués de plus de 180 pays.

Je suis convaincu que ce sommet sera l'occasion d'aborder des questions fondamentales, de prendre des décisions capitales et d'apporter ainsi une aide précieuse aux Etats Membres dans le domaine du travail et de la sécurité sociale.

Nous avons chez nous un dicton qui signifie, globalement, que l'on n'a rien sans rien. En ce qui me concerne, j'ai huit frères et sœurs, et nous avons tous grandi dans une famille où la répartition du travail et le partage des responsabilités étaient organisés de manière très stricte. Etudiant, j'ai travaillé dans plusieurs usines, ce qui m'a donné le goût de l'effort et m'a enseigné le prix d'un dur labeur. La valeur du travail, le goût de l'effort sont des valeurs que je m'efforce de transmettre aux jeunes de mon pays.

Je souhaite pour conclure vous inviter tous à visiter ce beau pays qu'est la Mongolie, où vous pourrez découvrir les richesses du passé et déceler les promesses du futur. Je souhaite plein succès à ce sommet et vous remercie de votre aimable attention.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Premier ministre, de nous avoir fait part de vos réflexions et de votre

conception de l'avenir social. Je retiendrai que vous vous êtes fixé pour objectif de soutenir la cause du travail décent en inscrivant la question d'un développement écologique et du développement des petites entreprises dans votre stratégie. Comme vous l'avez dit, il faut faire le lien entre les besoins des employeurs et ceux des demandeurs d'emploi au sein d'un même système d'information, il faut reconnaître le rôle de l'OIT et de l'assistance technique pour élever au plus haut niveau la coopération sur le plan social.

Je vous remercie très chaleureusement pour le soutien que votre gouvernement apporte à notre Organisation et pour votre attachement manifeste au principe fondateur de l'OIT, celui du dialogue tripartite.

Vos paroles guideront à coup sûr nos débats, ici à Genève, et la Conférence vous est reconnaissante de l'avoir honorée de votre présence.

*Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
de la CONFÉRENCE*

Ce n'est certes pas à moi qu'il revient de formuler ici de quelconques conclusions officielles à l'issue du sommet auquel nous venons de participer aujourd'hui; je souhaite néanmoins partager avec vous des réflexions d'ordre général sur ces débats et sur les enseignements que nous pouvons en tirer.

Quelques mots tout d'abord sur le sommet en lui-même. Depuis un certain temps déjà, nous nous efforçons de rendre ces séances plénières aussi interactives et fructueuses que possible. Et, comme le Président l'a dit, je crois que cette année, ce matin, cet après-midi, nous avons fait d'importants progrès. Le panel d'experts a engagé une réflexion de très haute tenue sur des questions essentielles, qui ont suscité des débats animés et interactifs. De plus, nous avons eu le privilège d'écouter deux Premiers ministres qui nous ont délivré des messages d'une grande force. Ils ont abordé des questions qui sont au cœur même de la problématique de l'emploi et du développement. Je pense que cela a été enrichissant pour nous tous.

Permettez-moi maintenant, et je serai bref, de tirer quelques leçons des débats que nous venons d'avoir. Premièrement, et je pense que nul ne le contestera, tous les orateurs se sont accordés à dire que l'emploi de qualité constituait l'un des moteurs essentiels d'une croissance durable et équitable. Un tel constat semble peut-être aller de soi dans cette Organisation, mais il bouscule quelque peu l'idée reçue selon laquelle il faut trouver un compromis entre la relation salaire-emploi, d'une part, et l'investissement, la croissance économique et la productivité, d'autre part.

De fait, la teneur des débats lors du sommet d'aujourd'hui tend à démontrer le contraire: si les politiques sont bien conçues, ces deux objectifs peuvent se renforcer mutuellement au lieu d'être en opposition. Pour reprendre les mots employés par M. Nayyar dans son allocution de ce matin, une croissance tirée par les bénéfices et une croissance tirée par les salaires se complètent et ne s'excluent pas, tant il est vrai que ce qui est bon pour l'emploi est bon pour la croissance. Un autre membre du panel, M. Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration du Luxembourg, nous a rappelé que l'amélioration de la qualité de l'emploi est devenue récemment un sujet de préoccupation dans les économies développées comme dans les économies en développement et les pays émergents.

Deuxièmement, le panel de haut niveau et les échanges qui ont suivi dans cette salle ont apporté un précieux éclairage sur les principaux moyens d'action qui permettent de promouvoir des emplois de qualité et, partant, le développement. C'est pourquoi je souhaite revenir brièvement sur certaines des questions de politique générale qui ont été soulevées aujourd'hui.

Plusieurs orateurs, se faisant l'écho de M. Nayyar, ont souligné la nécessité d'instaurer une meilleure cohérence entre l'emploi et les objectifs macroéconomiques, ce qui suppose, me semble-t-il, d'accorder davantage d'attention à la place qu'occupe la question du plein emploi dans les politiques monétaires et budgétaires. Le caractère essentiel du plein emploi productif a été réaffirmé à de nombreuses reprises.

D'autres orateurs, je songe en particulier à M. Navarrete Prida, ministre du Travail et de la Protection sociale du Mexique, ont dit combien il est important d'éviter une dépendance excessive vis-à-vis des exportations et des investissements étrangers directs, facteurs certes essentiels mais qui peuvent conduire à une faible croissance et, par voie de conséquence, creuser les inégalités. M. Navarrete a déclaré qu'il fallait privilégier les sources nationales de croissance et les réformes internes, notamment s'agissant de l'éducation, du marché du travail, de la transition vers l'emploi formel et de la fiscalité, autant de domaines dans lesquels l'emploi doit être favorisé.

Il y a lieu de noter que la question du marché du travail et des réformes structurelles a suscité des divergences de vues. Le membre du panel représentant les employeurs, M. Kiresepi (Turquie), a insisté sur le rôle important de ces réformes, qui contribuent à la création d'un contexte propice aux entreprises, tandis que la représentante des travailleurs, M^{me} Burrow, nous a mis en garde contre les effets socio-économiques d'une flexibilité de l'emploi mal comprise. Elle a préconisé au contraire la mise en place d'institutions du marché du travail solides et le recours à la négociation collective.

Toutefois, en dépit de ces divergences de vues bien réelles, j'ai perçu un certain consensus sur au moins deux points essentiels. Premier point, il est possible de trouver des solutions pratiques grâce au dialogue social et en associant, de bonne foi et pas uniquement pour la forme, les partenaires sociaux au processus de réforme. Et il me semble que M. Ammar Younbai, ministre des Affaires sociales de la Tunisie, a fermement défendu cette thèse.

Deuxième point, il est nécessaire d'étudier l'impact des réformes sur les entreprises et sur les tendances macroéconomiques en général.

Une meilleure articulation entre l'éducation et le marché du travail s'est révélée être une préoccupation partagée par de nombreux orateurs. M^{me} Dimapilis-Baldoz, ministre du Travail et de l'Emploi des Philippines, a souligné l'importance qu'il y a à investir dans les ressources humaines. Elle a indiqué que dans son pays les budgets de la protection sociale et de l'éducation étaient aujourd'hui bien plus élevés que le budget de la défense qui naguère était le plus important.

Troisièmement, ce débat a mis en lumière, selon moi, le rôle que l'OIT – et c'est là un de nos objectifs fondamentaux – peut et devrait jouer dans le débat actuel sur le développement. Il a été dit que l'OIT pourrait poursuivre ses travaux de recherche et ses analyses sur les politiques qui donnent de

bons résultats. Vous le savez, il s'agit de l'un des axes essentiels de notre programme de réforme. Il a été dit aussi que nous pouvons contribuer à créer un cadre pour les migrations, qui permette d'aboutir à des solutions gagnant-gagnant. J'y reviendrai au terme du débat en plénière sur les rapports que j'ai présentés à la Conférence.

Enfin, l'OIT devrait jouer un rôle de catalyseur pour mettre le travail décent au cœur de toute véritable stratégie de développement.

Si l'emploi et la protection sociale constituent un objectif clair et prioritaire du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, l'économie mondiale aura devant elle de véritables

perspectives de progrès sur la voie d'une prospérité partagée, d'une croissance inclusive. Tel est le message que l'OIT doit faire passer dans le cadre du débat mondial sur le développement.

Voilà les premières réflexions que m'inspirent nos travaux d'aujourd'hui. Je tiens à vous remercier tous et toutes pour votre participation. Je remercie également nos hôtes de marque et les membres du panel. Je crois que nous allons dans la bonne direction s'agissant de nos méthodes de travail. Et pour ce qui est du contenu, comme vous l'avez dit vous-même, Monsieur le Président, nous avons bien travaillé aujourd'hui.

(La séance est levée à 16 h 55.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séances spéciales – Sommet sur le monde du travail

Allocution de Son Excellence Monsieur Abdullah Ensour, Premier ministre du Royaume hachémite de Jordanie	1
Allocution de Son Excellence Monsieur Noroviin Altankhuyag, Premier ministre de la Mongolie.....	5

.....
Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnaissants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exemplaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.
.....